

# Compte-rendu de la réunion publique du 05 octobre 2023 – « Nouveau lieu partagé » ancien tribunal d’instance de Château-Chinon

## Participant.es :

Diane MARTIN (Festi-Rencontres), Killian GUYOLLOT TORTUGA (Le Cornemuse), Mady LINARES (Chorale de l'Eau Vive), Bruno BOUDOT (FCCCA), Didier GOUEL (Habitant), Quentin COPPALLE (habitant, musicien), Corinne ILLER (secrétaire École de musique), Marion CAMPAY (directrice École de musique), Coraline POTIER (La Casbah), Corinne BUCCHLI et Marie-Laure WEZEMAEL (Foyer de Vie des Eduens), Lili (professeure de dessin), Sophie RIBAILLER (Téléthon, CG58), Dominique PEYRE (Mouton Zébré), Thierry MARTIN (Morvan Oxygène), René BLANCHOT (Président CCMSGL), Denise FOUCAULT (membre du bureau CCMSGL), Daniel MARTIN (élu CCMSGL), Christelle FIEULAINÉ (CCMSGL), Noé MARTIN (CCMSGL), Clémence DAVENNE (CCMSGL), Laetitia STUBER (CCMSGL), Mélissa KABILE (CCMSGL), David BEAUDEQUIN (CCMSGL), Jean-Marc SAULE (CCMSGL), Marine FABRE-AUBRESPY (AMD-AI), Frank BEAU (consultant animation participative).

## Présentation générale

Étant donné que de nouvelles personnes sont présentes, Frank Beau, animateur de la démarche participative, revient sur l’histoire, les enjeux et les phases du projet de réhabilitation dans ses grandes lignes. Suite à l’étude de faisabilité menée en 2022 (AMD-AI), il est question d’en faire un lieu qui accueillera l’École de musique de la Communauté de communes, les associations du territoire dans toute leur diversité, des acteurs économiques issus du territoire et tous les publics. Il s’agit d’un lieu hybride dont la vocation est de permettre l’échange et le partage entre les acteurs, et la construction de communs pour le territoire. Il sera

soucieux de développer les relations interculturelles, intergénérationnelles. Sa cour sera ouverte afin de favoriser le passage entre la place Notre Dame et le parking Louis Gallois. Il sera dans un premier temps animé la Communauté de communes, avec une assemblée collégiale représentée par les participants aux projets. En juin 2026 a démarré une nouvelle étape dite de « maîtrise d’œuvre », confiée à AMD-AI, cabinet d’architectes-ingénieurs du Creusot, ayant réalisé l’étude de faisabilité. Cette étape repose sur trois piliers.

- La finalisation de l’esquisse du projet, et la réalisation des diagnostics sur le bâtiment et le terrain (d’ici à février 2024)
- L’animation d’une démarche participative d’appropriation du lieu avant le démarrage des travaux, prévus en janvier 2025, sous réserve d’obtention des budgets d’investissements et d’un vote du Conseil communautaire en février 2024. Elle reposera sur la mise à disposition de la salle d’audience et de l’accueil du tribunal et la mise en œuvre de divers chantiers participatifs.
- La mise en place d’une démarche Bâtiment durable en Bourgogne Franche Comté, afin de faire de ce projet un site exemplaire en matière d’économie d’énergie et de durabilité.

A ce sujet Marine Fabre-Aubrespy fait un premier retour sur les diagnostics Structures du bâtiment, réalisés ces dernières semaines. Elle explique que le site est séparé en deux bâtiments distincts. L’un ne posant pas de problème (sur la partie gauche en entrant). L’autre n’a pas encore livré tous ses secrets, notamment en ce qui concerne la composition des planchers du premier étage. Elle signale qu’il sera nécessaire de procéder au dépôt du plafond de la salle d’audience et dans ce cas de réfléchir à mettre un plafond temporaire si cela était nécessaire. Elle souligne enfin qu’il y a une population de chauve-souris très active sous la charpente, nécessitant l’intervention de spécialistes pour mener à terme l’examen de la structure.

## Retour sur les dernières étapes et événements

Frank Beau rappelle les précédentes dates de rassemblements des acteurs (*voir supports joints*). Des ateliers ont eu lieu en juillet sur les chantiers de construction et de communication. Une journée Porte ouverte a été organisée le 09 septembre à l'occasion de la journée des associations. Une enquête a été lancée en août pour la recherche d'un nom du futur lieu partagé. Par ailleurs, plusieurs événements ont été proposés par les acteurs associatifs depuis la rentrée.

- Un Festi-Pub de Festi-Rencontres le 30 septembre avec la présence notamment de l'École de musique, des sessions libres de musique irlandaise et écossaise, et la projection d'un match de la coupe du monde de Rugby. Diane Martin explique que le Festi-Pub s'est bien passé. Elle fait remarquer que pour la sécurisation du trottoir le fait d'installer 3 barrières Vauban entre les jardinières extérieures est une bonne idée.

## Le choix du nom du futur lieu et de la sa cour

Le choix d'un nom pour le futur lieu a été considéré comme une priorité par les acteurs et les élus du Conseil communautaire. Aussi, pendant l'été un questionnaire a été diffusé en ligne et adressé à l'ensemble des habitants de Château-Chinon par la Poste. Par ailleurs, un atelier en juillet 2022 et un second en juillet 2023 avaient permis de collecter des propositions. Il ressort de ces différentes étapes de récoltes, 36 propositions de noms pour le « Lieu » et 15 pour la « Cour ».

Il est question pendant cette soirée de procéder à une sélection. Frank Beau explique que soit un binôme de noms évident, faisant consensus, ressort de cette assemblée, et dans ce cas l'assemblée peut décider de conclure le choix, soit il faudra en passer par un vote ultérieur. La question est débattue. Il est précisé qu'un tel processus de vote reste complexe et nécessite des moyens importants comparables à un processus électoral s'appuyant sur des urnes et des registres. Autrement, un appel à la population par diffusion de questionnaires, peut ne pas donner de résultats plus avancés que la consultation de la quarantaine d'acteurs présents, d'autant que les répondants ne seraient pas

nécessairement bien informés sur le sujet. Il est proposé néanmoins de trancher cette question à l'issue de la sélection des noms.

Deux noms sont ajoutés en début de réunion. « La Fourmilière » et « La Fabrique ». Par ailleurs, un nom de lieu sera parvenu hors délai sur le questionnaire en ligne. Il s'agit de « EMMA » : Espace Morvan Musique Associations. Et « En sortant de l'École » pour la cour. Ces deux noms n'ont pu être soumis au vote.

### Sélection du nom pour le Lieu

#### PROPOSITIONS DE NOMS POUR LE LIEU AU 28/09/23

TRIBUNAL	NOTION DE LIEN	NOTION DE LIEU DE VIE	RÉFÉRENCE LOCALE	AUTRE
LE TRIBUNAL DES FLAGRANTS DELIRES	LA MAISON POUR TOUS	LE LIEU UNIQUE	L'AUTRE CHÂTEAU	LASCART (Locaux associatifs, sociaux, culturels, artistiques)
LE TRIBUNAL	LE TRAIT D'UNION	LE LIEU	LA VIE DE CHÂTEAU	
LA TRIBUNE	LE POINT COMMUN	LA PARENTHÈSE	LE CHÂTEAU	
LE TRIBUNION	LE COMME 1	LE VILLAGE	LE PETIT MORVAN	
LE TRIB'	LA PASSERELLE	L'USINE	LE MORVINAL	
LE TRIB'ASSOS	LÀ OÙ ON SÈME	LA RÉSERVE	LE MAQUIS	
LA COUR	LE FORUM	L'OFFICE DU VIVRE ICI	LE 3	
LA COUR D'ASSOS	LA QG (QUORUM DES GENS)	L'OFFICE DE L'HABITANT	LA MAISON JEAN DROUILLET	
	LA COUR RÉCRÉATIVE / OU DE RÉCRÉ		L'ÉTOILE DU MORVAN	
	L'ORCHESTRE			

Reunion publique du 05 octobre 2023  
Ancien Tribunal d'instance de Château-Chinon  
CCSMGL ET AMD-AI

11

Après discussion avec les participants, il est décidé que chaque personne présente choisisse 5 noms parmi la liste de noms de lieux. On procèdera ensuite à un vote à main levée. Le vote permet d'obtenir le résultat suivant :

- Le Trib' (14 voix)
- Le Trois (12 voix)
- Le Lascart (9 voix)

### Argumentations et discussions

- Le Trib' fait référence au Tribunal, sans pour autant coller de trop prêt à cette référence.
- Pour le nom LASCART (Locaux Associatifs, Sociaux, Culturels, Artistiques), il est signalé que le « T » n'est pas clairement signifiant présenté comme tel. Par ailleurs il s'agit d'un terme qui peut avoir des significations péjoratives dans certains milieux. Enfin, ce dernier est trop masculin.
- « Le Trois » correspond au 3 route de Nevers, soit l'adresse du nouveau lieu.

Au terme d'un second tour de vote, c'est le nom **Le Trois (en toutes lettres)**, qui ressort.

### Sélection du nom pour la Cour

#### PROPOSITIONS DE NOMS POUR LA COUR AU 28/09/23

TRIBUNAL	NOTION DE PASSAGE	EN RAPPORT A L'ENVIRONNEMENT	NOTION DE LIEN ET AUTRE
LA COUR	LE PASSAGE	LA COULÉE	ALLÉE DU RALLIEMENT
	LE PASSAGE DE LA VIE	LA TRANSITION VERTE	PONT ZÉRO
	LA TRAVERSE		LE TREMPOINT "Trempoint". C'est la scène révélatrice des nouveaux talents de l'humour au Pont virgule. En imaginant que ceux qui empruntent ce passage pour aller à l'école de musique sont les futurs talents de demain.
	LA TRAVERSÉE		
	CHEMIN DE TRAVERSE		
	LA PASSERELLE		
	LE SENTIER		
	LA PROMENADE DU CHÂTEAU (LA PROMENADE)		
	L'ALLEE (référence à allée centrale d'une salle de spectacle)		

Réunion publique du 05 octobre 2023  
Ancien Tribunal d'instance de Château-Chinon  
CCSMGL ET AMD-AI

12

Le même processus de sélection est proposé pour le nom de la cour. Il est possible de s'abstenir. Les trois noms qui en ressortent sont :

- La Passerelle (9)
- La Traverse (7)
- L'Allée (7)

### Argumentation et discussion

Un échange a lieu entre les participants. Il est signalé que La Passerelle du Trois, ou la Traverse du Trois sont moins fluides que l'Allée du Trois. Il est précisé que l'Allée centrale est le terme consacré pour définir la traversée dans une salle de spectacle. L'allée est aussi un terme de voie piétonne peu utilisé, ce qu'à vocation à devenir la cour.

**Au terme d'un second tour, le nom « l'Allée » emporte la majorité.**

### Choix final

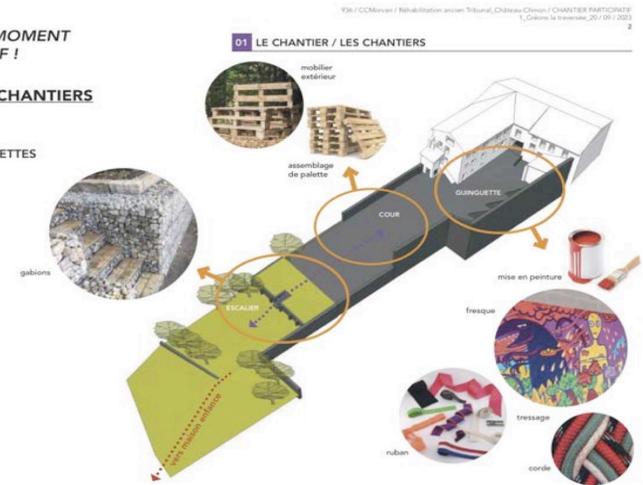
**Le choix final est donc « Le Trois » pour le lieu et « l'Allée » pour la cour.** L'Assemblée estime que ce choix peut être validé en l'état. Il est décidé que ce nom serait à minima le nom du lieu dans la phase de préfiguration et de travaux (2023 à juin 2026). En revanche, si la nécessité s'en faisait sentir, ce dernier pourrait être modifié après la livraison du nouveau bâtiment.

### Présentation chantier participatif du 14 octobre

AVANT TOUT, UN MOMENT  
HEUREUX ET FESTIF !

#### 3 LIEUX - 3 CHANTIERS

- L'ESCALIER
- LA COUR
- LES GUINGUETTES



Réunion publique du 05 octobre 2023  
Ancien Tribunal d'instance de Château-Chinon  
CCSMGL ET AMD-AI

16

Marine Fabre-Aubrespy, architecte et mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre, présente le contenu du chantier d'ouverture de la cour. Il repose sur trois ateliers principaux :

- aménagement de l'escalier
- réalisation d'une peinture murale sous le porche
- réalisation de mobilier en palettes

Un tableau a été mis en circulation dans les jours précédents, afin que les volontaires puissent s'inscrire. Il est complété par les personnes présentes.

### **L'escalier** (*voir le document dans le support joint*).

Marine Fabre-Aubrespy présente les différentes actions lors du chantier participatif. Le principe général est d'installer des « gabions » devant le mur de soutènement de l'escalier afin de ne pas l'abîmer et de le mobiliser. Ces gabions seront remplis de pierres retirées récemment du Lac des Settons dans le cadre de son aménagement. Des sommiers du Lycée des métiers seront fixés dessus et serviront de garde-corps. Une main courante sera installée au niveau de l'escalier, avec du fer à béton, qu'il faudra travailler sur place.

Le chantier est préparé en amont par les services techniques (tracé d'un chemin, terrassement pour pose des gabions, livraison des pierres, machine pour le fer à béton, etc.). L'équipe du cabinet AMD-AI sera présente sur place. Le chantier nécessitera donc des compétences de « pro », de « bricolos », de « petites mains ». Pour le travail des petites mains, il s'agira notamment de trier les cailloux et de les mettre dans les gabions.

Dominique Peyre demande pourquoi encager l'arbre derrière une main courante. Marie Fabre-Aubrespy répond que ce sujet a été étudié, et étant donné que l'arbre (un érable) se trouve dans le mur, qu'il n'est pas question de le couper, et qu'il est nécessaire de mettre des garde-corps pour éviter les chutes, ce dernier se trouve en effet cerné. Toute meilleure option sera la bienvenue.

### **Les mobiliers en palette**

Des propositions d'assises, de tables, scènes, signalisations sont montrées. L'assemblée propose que des assises, tables et une scène soient

réalisées. Sophie Ribailhier propose de faire des assises dans les alcôves ainsi que des bains de soleil. Diane Martin suggère aussi de faire une petite scène. Diane Martin propose aussi de faire des tables avec des fûts en bois. Coraline Portier suggère de faire des assises avec des pneus et de la mousse. Des tourets peuvent aussi être récupérés. Il est enfin suggéré que le chantier soit complété plus tard par un atelier « Coussins » en tissu imperméable. La question de la peinture des palettes est aussi évoquée (en comblant les interstices, qui rendent le mobilier plus confortable).

Laetitia Stuber propose de réaliser un "3" avec les palettes, Diane Martin rebondit sur cette proposition et propose d'amener des caillebotis pour réaliser le "3" en bois. Idée à retenir pour le 14 octobre.

Dominique P. met en garde contre du mobilier en palette qui serait trop lourd à déplacer, il faut penser que ce mobilier puisse évoluer en fonction des usages. *Pour les photos des modèles voir document joint.*

### **La Peinture murale sous le porche**

Lili, professeure de dessin, présente son esquisse. Il s'agit d'une forêt avec des animaux du Morvan, et un dégradé de couleurs vertes pour donner de la profondeur.

La peinture sera réalisée sur le mur gauche du porche (dans le sens de l'entrée actuelle), sur la longueur du mur principal et à la hauteur maximale possible (jusqu'à 4,5 m). Le sol étant incliné, il a été décidé après analyse des lieux, qu'il ne sera pas possible d'installer un échafaudage ou des échelles. En revanche, des palettes pourront être installées afin de surélever le plan incliné et de permettre de peinture au-delà de 2 mètres de hauteur. Pour Lili il serait idéal que le fond (dégradé de couleurs) puisse être préparé en amont du chantier participatif, car la peinture ne pourra sans doute pas être totalement réalisée le samedi 14.

Les élèves du cours de dessin et tout volontaire pourront y participer. Clémence Davenne ajoute qu'il pourra y avoir également des murs d'expression libre sur les contreforts et que le Club Jeune du Centre Social pourrait participer.

Par ailleurs, comme cela a été fait pour le Festi-Pub, il faudra prévoir de sécuriser l'entrée du porche avec des barrières. Une demande sera faite à la mairie au préalable.

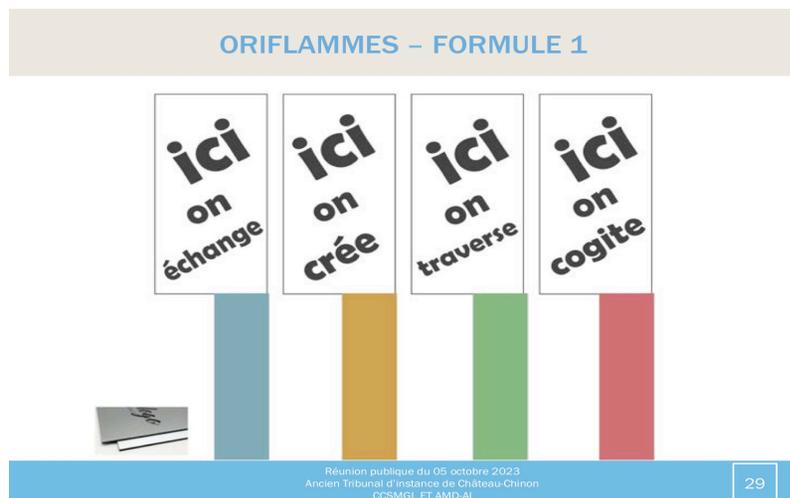
## Présentation des supports de communication

### Les Oriflammes

Lors des journées Portes ouvertes du 09 septembre, il avait été décidé que des Oriflammes seraient installées devant le tribunal, afin de mieux le signaler de l'extérieur. Le principe serait : des phrases évoquant l'esprit du lieu. Une série de propositions a été faite le 09 septembre.

Des propositions de déclinaisons sont proposées, avec deux options. Par exemple : « Ici on échange », ou « Ici ça échange ». Le public est d'accord avec les slogans proposés et plus favorable au "on" qu'au "ça". Pour Sophie Ribailhier notamment, « il c'est plus facile de s'approprier le "on" ». Au niveau des couleurs proposées par Laetitia Stuber, Lili explique que ce sont des couleurs primaires et elles sont pertinentes. Au sujet des supports des oriflammes (alu ou blanc) il y a un débat pour savoir quelle couleur choisir. A l'issue d'un échange, sont retenues : quatre oriflammes avec les phrases suivantes :

- Ici on cogite
- Ici on échange
- Ici on créé
- Ici on traverse



### Les tableaux d'information sous le porche

Un tableau sera installé sous le mur droit du porche. Il proposera

- Un espace d'information pour les associations
- Un calendrier des événements ayant lieu dans le nouveau lieu et une information générale sur le projet
- Il est proposé que soit ajoutés un espace « Petites annonces » pour tout public.

La question du système d'accroche est discuté. L'idée d'un support sur lequel mettre des punaises est évoqué, mais à condition de trouver un moyen pour qu'elles ne constituent pas un danger. Sujet à approfondir.

### Affichage près de l'escalier

Un affichage sera prévu près de l'escalier afin d'informer le public de la nature nouveau passage. Une formule mettant en scène le personnage « Escalibor » (l'escalier en pierre désormais ouvert) est proposée. Le texte vise à donner les informations aux futurs usagers, et notamment à expliquer pourtant dans un premier temps il ne sera accessible qu'aux personnes valides.

- La première version du texte est jugée trop longue et trop « Avis à la population ». Dominique Peyre suggère de proposer un support avec une illustration.
- La question est posée de savoir : pourquoi faire parler l'Escalier. Frank Beau répond qu'il s'agit d'une manière de créer du récit autour de cet espace et une appropriation plus imaginaire. Par exemple, on peut imaginer qu'à terme, on vienne écouter des Contes près d'Escalibor.

En conclusion, la Comcom retravaillera sur une nouvelle version, plus courte de ce texte, et illustrée si possible.

### Projet de site internet

Des captures d'écran sur un prototype de site Internet dédié au projet est proposé. Il est actuellement en cours de réalisation. Il permettra

de présenter le projet, son historique, ses documents, sont actualité et son récit en image. L'assemblée valide cette proposition (*voir support joint*).

### Lettre d'information et outils de communication

Le site permettra de s'inscrire à une Lettre d'information. S'il est envisagé que le projet se dote d'une Lettre d'information papier trimestrielle afin d'informer le grand public, il sera nécessaire de diffuser une Lettre numérique notamment pour annoncer les événements ayant lieu dans le tribunal.

Par ailleurs, les acteurs ayant vocation à se réunir pour mettre en œuvre des actions en commun, devront se doter d'outils. Il est proposé qu'une première liste de contacts soit partagée, à partir des personnes participant aux réunions et acceptant de partager leurs coordonnées.

Par la suite des groupes de type WhatsApp peuvent être créés autour d'actions ponctuelles.

### Manifestation 2024 et futurs événements

Frank Beau présente un projet de manifestation inter-associative inédite présentée le 09 septembre par Thierry Martin (Morvan Oxugène). Il s'agirait de proposer aux publics de réaliser plusieurs activités dans des domaines très différents, en faisant tomber les barrières entre sport et culture, « manuel et intellectuel », etc. Les activités seraient toutes accessibles et fondées sur la créativité plus que la performance. Elles seraient proposées par les diverses associations. Cet événement serait à l'image du projet de nouveau lieu partagé et aurait lieu à l'été 2024.

Il est par ailleurs proposé que des réunions aient lieu au QG pour que les associations se présentent successivement et apprennent à mieux se connaître dans un premier temps. Elles pourraient alors travailler sur cet événement futur à ces occasions. La question est de savoir qui en assurerait la logistique. Il est proposé que les associations puissent tourner tous les mois pour organiser cette réunion par exemple. Sujet à creuser

Enfin, les futurs événements prévus au « Trois » sont présentés. Il s'agit d'une série de réunions dans le cadre du Téléthon et de deux projections de documentaires en novembre.

## LES PROCHAINS EVENEMENTS

### RUGBY ET TELETHON

- **14 octobre** : Chantier participatif et match de la Coupe du monde de rugby pour le Téléthon
- **20 ou 21 octobre** : Match de la Coupe du monde pour le Téléthon
- **27 octobre** : petite finale de la Coupe du monde de rugby
- **28 octobre** : finale finale Coupe du monde de rugby
- **9 décembre** – Journée Téléthon

### DOCUMENTAIRES

- **10 novembre** : Projection du Documentaire *Du béton sur nos courgettes* dans le cadre du Festival Alimentaire
- **16 novembre** : Projection du film *Les Grands Voisins* avec deux intervenants de terrain – dans le cadre du mois du Doc



Réunion publique du 05 octobre 2023  
Ancien Tribunal d'Instance de Château-Chinon  
CCSMGL ET AMD-AI